

TRAITS DU RHONE N°5

Lettre d'information du syndicat des éleveurs de chevaux de traits du Rhône



Bonjour chers amis,

Nous voici déjà en Septembre, qui voit s'achever la première moitié de l'année. Mais quel début ! Nous avons œuvrés sur tous les fronts, aussi bien avec notre participation dans de nombreuses manifestations locales, que dans l'organisation de nos traditionnels concours.

En effet, rarement année fut autant remplie, avec un démarrage en fanfare dans notre co-organisation du concours de Labellisation Loisir avec le Lycée agricole de Cibeins (une première !), la fête du foin de Sarcey, toujours aussi appréciée du public, les concours départementaux des Ardillats, Amplepuis et Sarcey, en Modèles et Allures et Attelages, la fête du Cheval d'Amplepuis qui, pour sa 2^e année, se révèle être une véritable réussite, et l'organisation

en simultanée des finales régionales Modèles et Allures et Attelages, organisées par notre Syndicat, qui a vu près de 130 chevaux se réunir au Parc de Lacroix Laval à Marcy l'Etoile.

Nous préparons maintenant les prochaines échéances, avec la finale nationale au Haras du Pin, et bien sûr, Equita Lyon qui sera le point d'orgue de cette année 2014 !

Mais toutes ces activités ne seraient pas réalisables sans vous, éleveurs du Rhône, qui répondez présents à ces rendez-vous et qui contribuez à entretenir la richesse de notre Syndicat dans la convivialité et la passion.

Car il en faut de la passion pour garder le cap et assurer la survie de nos élevages. Les récents bouleversements sur la fiscalité des ventes de chevaux n'encouragent pas les éventuels acheteurs qui ont vu une TVA passer le 5.5% à 20% avec en parallèle un désengagement de l'état dans l'accompagnement de nos entreprises.

Certes, c'est en priorité le fruit de notre travail qui assure la pérennité de nos élevages mais nous traversons une période délicate en passant brutalement d'une politique de perfusion financière permanente à rien, ce qui revient à créer des tensions importantes dans nos trésoreries...

Face à ce phénomène, il y a heureusement des réactions et la création de notre nouvelle fédération, la SFET (Société Française des Equidés de Travail) en est le vivant exemple.

LA SFET est la société mère des races françaises de chevaux de trait, d'ânes, de mulets et de chevaux de territoire. Ses missions consistent, en accord avec le Ministère de l'Agriculture, à proposer une politique globale, d'encouragement et de promotion de l'élevage, qui vise à améliorer les produits issus des races françaises.

Et bien sûr, nous pouvons compter encore et toujours sur le soutien permanent de nos élus, qui, année après année, continuent à manifester leur intérêt dans le travail que nous réalisons, pour la grandeur de notre patrimoine et la mise en valeur de nos régions !

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne fin d'année, et bien sûr, à très bientôt sur nos manifestations !

Amicalement,

Bruno Dehan

AGENDA : *En quelques lieux*

27 et 28 septembre 2014

du 29 octobre 2014 au 2 novembre 2014

dates à définir :

14 février 2015

23-24 mai 2015

21 juin 2015

9 Août 2015

Challenge inter-régional des Percherons au Haras du Pin

Equita'Lyon

Formation alimentation des juments gestantes et Formation galop 7

Assemblée générale

La 2^{ème} édition de la route du Beaujolais

Fête du foin à Sarcey

Fête de la batteuse aux Ardillats

LABEL LOISIRS

Le 12 avril 2014, certains d'entre nous ont relevé le défi de présenter leurs chevaux devant un jury officiel pour obtenir une labellisation loisir. Il s'agit d'une mention apposée sur le carnet de l'équidé certifiant qu'il est apte à une utilisation par des non professionnels pour des activités de loisir.

C'est un label qui peut favoriser la vente de nos produits pour des acheteurs désirant s'assurer que le cheval qu'ils vont acquérir est éduqué, et fiable.

La labellisation débute pour les poulains de 1 et 2 ans par une présentation en main avec différents ateliers (monter et descendre d'un van, donner les pieds,...) et une présentation modèles et allures.

A partir des 3 ans de l'équidé, en plus des ateliers cités ci-dessus, il faut présenter le cheval soit monté, soit attelé sur un parcours comportant le passage de 12 obstacles tel que le passage d'une bâche, d'un gué ou le long d'un parc à moutons sans que l'animal ne manifeste de réactions de peur.

Ces épreuves sont là uniquement pour situer le niveau d'éducation du cheval et même s'il n'obtient pas la qualification « de cheval loisir » on peut le représenter l'année suivante sans que la mention « ajournée » ne soit indiquée sur son carnet.

L'éleveur ne prend aucun risque.

Quelques exemples d'épreuves :



Passage devant un parc à moutons



Monter dans un van



Ouverture d'un parapluie au passage du cheval



Maniabilité dans un espace restreint



Concours de débardage

L'équipe du conseil d'administration se mobilise en permanence pour trouver des solutions afin de diversifier les filières de vente de nos chevaux de traits. Pourtant peu d'entre vous ont franchi le pas et sont venus à Cibeins, même... pour voir. Cette faible participation est décevante surtout dans une conjoncture difficile et ce n'est pas en laissant nos chevaux au pré que nous pourrions développer nos élevages : **cela nous a contraint à annuler la présentation des chevaux à vendre DOMMAGE...** La journée a été magnifique, l'organisation sans faille et les jeunes du lycée de Cibeins nous ont accueillis avec beaucoup de gentillesse et d'intérêts pour nos chevaux.

En parallèle, nous avons assisté à un magnifique concours de débardage organisé par l'association Hippotèse et le Seuct'ain, qui s'est déroulé avec des chevaux aux ordres et des meneurs très expérimentés, un vrai régal pour les amoureux du cheval.

Pour la qualification loisirs voici les résultats :

Attelage : 3 mentions « qualifié » ; 3 mentions « sélection » ; 2 mentions « ajournée » ; pas de mention « élite »

Juniors : 2 mentions « qualifié » ; 2 mentions « sélection » ; 1 mention « élite »

Séniors : 3 mentions « qualifié » ; 7 mentions « sélection » ; 1 mention « élite » ; 5 mentions « ajournée »

LE PERCHERON



Situation géographique :

Sa zone d'élevage le Perche, est constituée de 4 départements : l'Orne, l'Eure et Loir, la Sarthe et le Loir et Cher.

Son histoire :

Au VIII^{ème} siècle, lors de la victoire de Charles Martel contre les Sarazins, la cavalerie arabe tomba aux mains des vainqueurs et fut dispersée dans toute la France et notamment dans le Perche.

Les juments locales furent croisées avec les étalons arabes et sous l'influence du climat, de l'habitat, et de la nourriture très riche de la Normandie, a transformé le modèle initial pour aboutir aux deux types de percherons que l'on connaît.

Au début du XIX^{ème} siècle, il est exporté vers de nombreux pays. Il est présent principalement aux Etats Unis dans le modèle Diligencier pour des mariages ou l'attelage sportif tandis qu'au Japon on le retrouve dans des courses d'attelages appelées « trait-tract » qui donnent lieu à des paris et dans lesquelles les chevaux tractent des charges de 500 kg à une tonne sur un parcours de 200 m comprenant deux buttes. Le percheron a aussi été largement exporté en Allemagne et en Angleterre principalement pour tirer des attelages publicitaires (lors de fêtes de la bière par exemple).

Description de la race :

Le poids est compris entre 500 et 1200 kg pour une taille de 1,55 à 1,85 m.

Le chanfrein est droit ou camus, l'encolure moyenne à longue est souvent roué. On note également une épaule longue et inclinée un dos droit et court et des fanons peu garnis.

En France, seules les robes noires et toutes les nuances de gris sont acceptées. Le gris fortement pommelé et le noir de jais sont les plus convoités. Les grandes tailles qui sont les plus appréciées toisent en moyenne 1,68 m pour 1000kg. Il est réputé pour son sang froid ce qui en a fait un cheval très prisé sur les champs de bataille.



Le trait Percheron : type du grand limonier qui est capable de tirer de grosses charges. De grande taille et de poids important, il est destiné aux travaux agricoles et de débardage.

Le Diligencier Percheron : de grande taille aussi mais plus fin il est capable de tirer vite des charges moyennes.

Son utilisation va vers l'attelage sportif et de loisirs.



LES GASTEROPHILES

Nous avons tous déjà vu sur les membres de nos chevaux des petits œufs blancs collés aux poils des membres. Ces œufs présents à la belle saison peuvent être en nombre important et sont le signe d'une infestation parasitaire aux gastérophiles.



Les gastérophiles sont des insectes, dont l'adulte, une mouche, ressemble fortement à une abeille très poilue avec un abdomen recourbé.

Cette mouche est inoffensive pour nos chevaux. Elle ne pique pas et n'est pas responsable de maladies comme les tiques par contre, elles pondent des œufs en les collant sur les poils des chevaux.

Le grattage ou le léchage du cheval entraîne l'éclosion des œufs, les larves vont alors traverser la peau, la langue et se retrouver dans l'estomac en une trentaine de jours. Ensuite ces larves se fixent dans l'estomac et peuvent être présentes en très grand nombre entraînant des retards de croissance ou des amaigrissements.

Au début de l'été suivant, les larves vont se détacher de la paroi de l'estomac et vont être relâchées dans le pré. Très caractéristique, elles sont petites et rougeâtres et vont s'enterrer pendant quelques jours afin de devenir adulte et le cycle recommence.



Pour s'en débarrasser pendant l'été, plusieurs méthodes simples et écologiques :


- passer une lame de rasoir délicatement et détacher les œufs,
- passer un chiffon bien imbibé de vinaigre blanc sur les poils

Le vinaigre va tuer les œufs sans les décoller. Mais en cas de léchage, le cheval ne se contaminera pas.

Le meilleur moment pour s'en débarrasser reste l'automne, en administrant des vermifuges contenant de l'ivermectine tels que l'Eqvalan ®. D'autres types de vers (ténia, oxyures...) nécessitent d'autres molécules administrées à des périodes précises dont nous vous parlerons ultérieurement (4 vermifugations par an sont préconisées)

Attention : Les vermifuges n'étant pas des produits anodins, il faut respecter certaines règles :

- il faut donner la quantité suffisante par rapport au poids du cheval. Une jument de 750kg ne doit pas se contenter d'une seringue prévue pour un cheval de 600kg, donc méfiance avec nos chevaux lourds.
- le vermifuge doit être administré 2 jours avant de changer les chevaux de pâture
- tous les chevaux doivent être vermifugés en même temps.
- 2 jours avant d'introduire un nouvel équidé dans un troupeau pensé à le vermifuger



La Maladière
3 impasse Jacques Prévert
26300 Bourg de Péage
Tel : 04 75 02 15 39

Nos annonceurs



JOURDAIN
LE N°1 MONDIAL AU SERVICE DU CHEVAL

SARL CHAMPALLE et Fils
Entreprise fondée en 1903

Charpente-Couverture
Maisons Ossature Bois

Le Bourg-Saint Vincent de Reins

Tel : 04 74 64 84 61

Fax : 04 74 64 83 20

Email :

champalle.charpente@wanadoo.fr



Alimentation et produits de soins chiens et chats
Christian Favrot - 06 01 39 28 92 - christianfavrot@free.fr

Produits de soins et compléments alimentaires pour chevaux
Evelyne Chatard - 06 08 30 11 58 - evelyne.equilavhousse@gmail.com

Soins naturels pour chiens, chats et équidés
Livraison gratuite à domicile dès 25 € d'achat

GARAGE THIVOLLE
CONCESSIONNAIRE
VILLEFRANCHE S/S



CREATIVE TECHNOLOGIE



www.thivolle.com

- VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION
- ATELIER
- MAGASIN PIÈCES DE RECHANGE
- DÉPANNAGE 24H/24 ET 7J/7

GARAGE THIVOLLE S.A.S. - 695, AVENUE THEODORE BRAUN
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE - 04 74 02 32 32

LA FORMATION

Le syndicat encourage la formation de ses adhérents meneurs.

Cette année, un groupe de quatre personnes est allé à Marcigny dans les installations de Marcel Augagneur, les 7 et 8 juin puis les 12 et 13 juillet, pour passer le galop 5 (FFE) d'attelage et le brevet de meneur de bronze (tourisme équestre).

La formation se déroule en 2 temps :

- une approche théorique : sur l'anatomie du cheval, les pièces du harnachement et la façon d'atteler.
- La partie pratique du stage se déroule en carrière et dans le manège :
les stagiaires se familiarisent avec le travail en longe et aux longues rênes pour être capable de contrôler le cheval à toutes les allures, puis il a fallu obtenir la même chose attelé.
La jument percheronne de Paul Barberet, Vénus du Bon Temps, 5 ans, s'est prêtée de bonne grâce à tous ces exercices.

La seconde partie du stage qui s'est déroulée en juillet a abordé des exercices plus précis de maniabilité avec passage d'un pont de bois ou arrêt précis entre les quilles, mais l'épreuve la plus difficile est sans doute le « remisage ».

Il s'agit de ranger la calèche en restant attelé obligeant le cheval à reculer dans le calme et la précision.

Cette fois ce sont Viktor du Sornel, hongre de 5 ans appartenant à Didier Poyet et Bastille 4 percheronne de 3 ans, d'Alain Guyot qui ont œuvrés.

Le parcours d'orientation n'ayant pu se faire en calèche à cause de la pluie, a obligé le groupe à faire l'épreuve en 4x4.

Tous ont trouvé le stage très enrichissant et l'on peut encore une fois remercier Marcel Augagneur pour le professionnalisme dont il fait preuve et pour ses installations qu'il met à notre disposition.



Pour la première fois une session du galop 7 se déroulera cet automne.

Rappel important : 3 ans de cotisations sont nécessaire pour s'inscrire à ces formations.

Avoir une licence en cours de validité (voir avec Marcel AUGAGNEUR)

Si vous souhaitez vous aussi passer un diplôme de meneur reconnu par la FFE faites vous connaître auprès de Paul BARBERET au 06 24 60 12 67.

FÊTE DU FOIN DE SARCEY

La 6^{ème} édition de la fête du foin de Sarcey, rendez-vous incontournable du mois de juin à été une belle réussite.

Une poignée de bénévoles amoureux des traditions a ressorti des hangars les vieux outils agricoles à traction animale pour une démonstration de fenaison à l'ancienne : deux faucheuses, une faneuse, des machines à enrrouler le foin. Ils ont œuvré pendant plusieurs heures puis un antique tracteur est venu lié le foin en bottes sous le regard émerveillé des anciens qui avec des souvenirs plein la tête se souvenaient de leur jeunesse. Les plus jeunes découvraient le travail de leurs grands parents.



Le matin, c'était le défilé dans le village en costumes du début du XX^{ème} siècle, avec fanfare et danses folkloriques. A midi, bien sûr tous se sont retrouvés attabler pour se délecter d'un savoureux jambon au foin.

L'après midi était plus studieuse avec les démonstrations des artisans tels que le vannier, le tailleur d'ardoises ou les dentellières mais certains ont eu le courage de retourner à l'école. En effet, sur de vrais bureaux d'écoliers avec un maître d'école ils ont pu retrouver l'ambiance du certificat d'études en faisant dictées et calcul mental.

Ah que les traditions ont du bon ! il y en avait pour tous les goûts.

MODELES ET ALLURES

Nos trois concours modèles et allures se sont tenus début août 2014 :

- Le 3 août 2014, aux Ardillats : 25 chevaux se soumettaient au regard critique de nos 3 juges. L'ambiance conviviale et un nombre important de visiteurs ont contribué au succès de cet événement que la pluie n'a pas réussi à gâcher.
- Les 9 et 10 août 2014, à Amplepuis a vu durant tout le week-end les bénévoles s'affairer. Du concours modèles et allures le samedi à la fête du cheval le dimanche, il y en avait pour tous les goûts. Nous avons clôturé ces deux jours par un spectacle époustouflant d'un artiste professionnel que nous avons rencontré à EquitaLyon.
- Le 16 août 2014, à Sarcey clôturait les concours modèles et allures niveau 1 (ex concours local) et accueillait également le concours d'attelage qui depuis trois ans ne cessent de voir croître son nombre de participants et la qualité du dressage de nos jeunes chevaux.

TRANSITION REUSSIE ENTRE LES HARAS ET LA SFET...

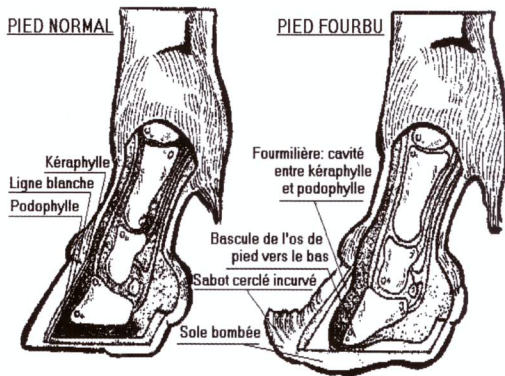


La nouvelle organisation des concours avec la création de la SFET (cf : Traits du Rhône n°4) ne semble pas avoir influé sur le nombre d'engagements qui reste stable avec pour le Rhône, plus d'une centaine de chevaux engagés en modèles et allures et une trentaine en attelage. **A cette occasion, nous vous rappelons que le syndicat du Rhône est le seul à notre connaissance qui ai pris en charge la totalité des engagements de ses adhérents, concernant ces concours**. C'est un investissement financier d'environ 2500€ pour le syndicat mais c'est surtout un pari sur l'avenir de nos élevages et le dynamisme de nos adhérents. En conseil d'administration nous étudierons la possibilité de renouveler notre aide aux éleveurs pour 2015.

MERCI à tous les éleveurs qui font l'effort de présenter leurs élevages et aux juges qui se déplacent parfois de loin. Bien entendu rien ne serait possible, sans nos fidèles bénévoles, que nous espérons encore plus nombreux dans l'année à venir.

LA FOURBURE

La fourbure appelée scientifiquement pododermite aseptique diffuse, est une maladie qui touche les structures internes du pied du cheval.



Il s'agit en fait d'une modification de l'adhérence entre deux membranes : d'une part le kéraphylle, qui est la membrane recouvrant l'intérieur du sabot et le podophylle qui contient les structures internes du pied (la 3^{ème} phalange, les tendons, ligaments..).

En cas de fourbure, les deux feuillets se désolidarisent et le poids du cheval aidant, la 3^{ème} phalange n'est plus retenue et bascule.

Plus la fourbure est avancée, plus il y a une perte d'adhérence entre ces deux membranes et plus le cheval tend à avoir des lésions importantes.

Les causes :

Les plus courantes sont :

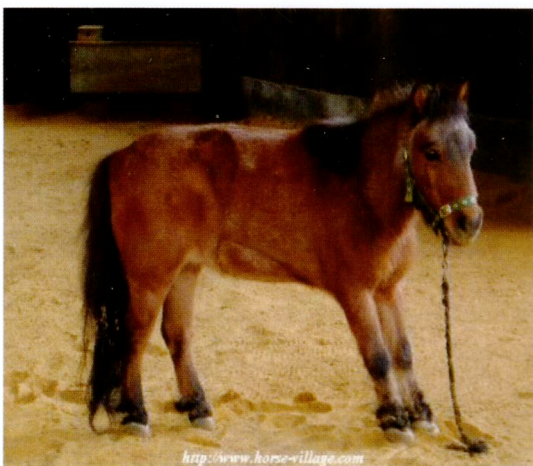
- une suralimentation

La première est facilement compréhensible, le cheval est trop gros et la maladie peut être comparée plus ou moins justement à une crise de goutte humaine.

- une mauvaise délivrance à la mise-bas

La deuxième résulte d'un empoisonnement bactérien ou viral causé par la délivrance restée dans l'utérus de la jument. Ces bactéries libèrent des toxines qui diminuent la cohésion des structures internes du pied.

D'autres causes sont également possible comme un travail intense sur sol dur ou une grande quantité d'eau froide absorbée alors qu'il fait très chaud.



Les conséquences :

Le principal symptôme de la fourbure est une boiterie qui aboutit rapidement à la posture bien connue du cheval campé sur les antérieurs avec les postérieurs sous lui pour soulager l'appui en reportant le poids sur l'arrière main. L'atteinte au niveau des antérieurs est le plus souvent bilatérale.

La fourbure peut être aiguë, les premières 48h sont décisives : une attitude campée avec pied chaud, un accès de transpiration, une douleur à la pression dans la région de la pince doivent nous inciter à faire rapidement appel au vétérinaire.

Cela devient chronique dès qu'il y a basculement de la 3^{ème} phalange. Le sabot devient concave. Dans les deux cas, la douleur du cheval est très importante .

Le traitement :

Téléphoner à votre vétérinaire qui commencera un traitement médicamenteux. Si les sabots sont chauds, faire des bains d'eau froide et surtout mettre le cheval dans un petit enclos au sol souple (sable).

Le maréchal lui contribuera à soulager l'appui.

Le plus simple étant encore la prévention, il faut éviter d'avoir des chevaux obèses et vérifier méticuleusement la délivrance à chaque mise-bas.

NOUVEAU PROTOCOLE DE VACCINATION

La réglementation concernant la vaccination a changée

Nous sommes tous concernés car à chaque manifestation à laquelle nous participons avec nos chevaux (fêtes, concours modèles et allures, ou salon du cheval...), nous devons fournir la preuve que le protocole de vaccination a été respecté. Pour cela depuis le 1^{er} janvier 2014, il faut faire la primo-vaccination (chez les poulains dès leur un mois) puis un mois après la deuxième injection et dans les six mois après la primo-vaccination une troisième injection. Le rappel se fait ensuite normalement tous les ans à partir de la date de la première injection.

Exemple : un poulain né le 07 avril 2014 recevra,

- la primo vaccination le 07 mai 2014,
- la seconde injection avant le 07 octobre 2014
- un rappel avant le 07 avril 2015

LES COMPLEMENTES MINERAUX ET VITAMINIQUES

Un cheval nourri au pré exclusivement à l'herbe fraîche et au foin aura une alimentation déséquilibrée en minéraux et vitamines même si l'apport en énergie est suffisant et que le cheval semble « aller bien ». En effet, nous savons tous qu'en fonction de la saison, l'herbe est plus ou moins riche en énergie et en vitamines.

Une herbe de printemps sera plus riche qu'une herbe pauvre et sèche d'été.

Pour la composition minérale, les variations dépendent surtout des sous-sols de nos pâtures. Un terrain calcaire sera plus riche en calcium qu'un terrain argileux par exemple, mais le cheval aura toujours les mêmes besoins en minéraux et vitamines tout au long de l'année.

Les nutriments ne peuvent être stockés dans l'organisme de l'animal donc l'apport doit être quotidien d'autant plus pour des juments gestantes, des poulains en croissance ou des chevaux au travail.

Les Compléments Minéraux et Vitaminiques (CMV) sont aujourd'hui assez courants et peu onéreux.

Méfiance tout de même, tous ne se valent pas ! La simple pierre à sel blanche ne suffit pas et n'apporte que du sel.

La manière la plus simple de choisir son CMV est de regarder le rapport phosphocalcique du complément. Un cheval adulte aura besoin d'un rapport Ca/P de 1,5 alors qu'un poulain en croissance ou un cheval au travail aura besoin de 1,8.

En pratique, un cheval nourri presque uniquement à l'herbe aura besoin d'un CMV riche en phosphore. Par contre, un poulain de trait a des besoins en minéraux nettement plus importants qu'un poulain de selle à poids égal.

Un cheval carencé peut avoir de multiples problèmes tels qu'une faiblesse osseuse, un amaigrissement, diminution de la quantité et de la qualité du lait... Mieux vaut ne pas faire l'impasse sur cet apport !

Dans le commerce et près de chez nous, il est possible de trouver par exemple : **P'Equiseau des Ets Bernard** ou encore **le Galloway paddock** sous forme de seaux à lécher . Vous pouvez laisser ces seaux à la disposition des chevaux dans les prés.

NOTRE CONSEIL : chaque cheval devrait être complémenté en vitamines et minéraux même s'il reçoit déjà un apport vitaminique dans les granulés ou les céréales. Un avis professionnel peut être utile pour débiter une complémentation car il faut tenir compte de tous les paramètres (ex : âge et race du cheval, type de travail auquel il est destiné et nature des sols des pâtures).